



Compte rendu analytique du conseil de communauté du 12 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 75
Nombre de votants : 87

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Héléne BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre ESCOUTELOUP (pouvoir à Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU), José FLORES, Daniel PÉDEPRAT (pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Mathias DUCAMIN (pouvoir à M. Bertrand VERGEZ-PASCAL), Laurent CHERITI, Monique LARRADET, Jean-Simon LEBLANC, Pierre ZIEGLER (pouvoir à Loïc COUNTRY), Albert LASSERRE-BISCONTE (pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Stephan BONNAFOUX, Corinne CARRIAT (pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Anne-Lise GENNEVOIS (pouvoir à Gérard IRIART), Firmin LARA (pouvoir à M. Michel LAURIO), Joëlle BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Anita BEUSTE, Madeleine PICHAUREAU (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Marc PEREZ (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Guy ROMAIN (pouvoir à M. Jean LABASTE), Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRETAIRES DE SEANCE: Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

Compte rendu des décisions prises par le Président et le bureau

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil de communauté leur a confiées.

Rapport 1 : Zone N'Haux à Arthez-de-Béarn : vente du lot n° 1 à MM. DANGOUMAU.
Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 1.

Rapport 2 : Réhabilitation de la passerelle de l'ancienne papèterie des Gaves : précisions sur le plan de financement.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 2.

Rapport 3 : Régularisations foncières sur la commune de Mourenx : vente des parcelles AP384 et AP389 au Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 3.

Rapport 4 : Zone Eurolacq 2, vente du lot 6B pour accueillir le projet Terega : prolongation du délai de réalisation.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.

Rapport 5 : Approbation du Contrat de développement et de transitions 2023-2025 avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 5.

Rapport 6 : Médiathèque : convention de partenariat avec la Cité scolaire Albert Camus de Mourenx.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 6.

Rapport 7 : Renouvellement de la convention de partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) pour 2023-2026.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 7.

Rapport 8 : Avenant à la convention cadre d'objectifs triennale 2021-2023 avec l'AUDAP pour l'année 2023.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 8.

Rapport 9 : Plan Climat Air Energie territorial 2017-2022 : approbation du bilan final.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 9.

Rapport 10 : Projet trame verte et bleue : convention avec le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) pour la sensibilisation des scolaires.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.

Rapport 11 : Prescription de la procédure de révision allégée n° 2 du plan local d'urbanisme de la commune de Lacq nécessaire à requalifier l'emprise des parcelles en zone A du site ancien puits d'hydrocarbure la 125 et fixation des objectifs et modalités de la concertation du public correspondante.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 11.

Rapport 12 : Prescription de la procédure de révision allégée n° 1 du plan local d'urbanisme de la commune de Loubieng pour reclasser une zone agricole et naturelle en zone UYa afin d'accueillir une ISDI et fixation des objectifs et modalités de la concertation du public correspondante.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 12.

Rapport 13 : Prescription de la procédure de mise en compatibilité n° 1 du plan local d'urbanisme de la commune d'Arthez-de-Béarn par déclaration de projet pour la requalification urbaine du site dit « Bergeyre ».

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 13.

Rapport 14 : Demande d'adhésion de la communauté de communes de Lacq-Orthez au CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 14.

Rapport 15 : Soutien financier à des associations pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles et/ou pour la location d'un chapiteau : attribution d'aides au titre de 2022.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 15.

Rapport 16 : Octroi de subventions et de participations financières à des associations et organismes divers au titre de l'année 2023.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 16.

Les élus représentant la communauté de communes de Lacq-Orthez, membres des conseils d'administration de ces associations ou organismes, ne prennent pas part au vote pour ce qui concerne leurs structures (Mmes Maryse PAYBOU, Pierrette DOMBLIDES, MM. Jean-Pierre DUBREUIL, Christian LOMBART).

Rapport 17 : Modification du tableau des effectif.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 17.

Rapport 18 : Présentation du rapport social unique 2021 et du rapport égalité femmes-hommes 2022.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 18.

Rapport 19 : Garantie d'emprunt à l'association de gestion de résidences et d'établissements sociaux pour la construction d'une résidence autonomie à Orthez.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 19.

M. Jean NAULÉ, conseiller communautaire intéressé à l'affaire, ne participe pas au vote.

Rapport 20 : Attribution d'un fonds de concours à la commune de Sauvelade et d'un complément de fonds de concours pour la commune d'Hagetaubin.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 20.

Rapport 21 : Mise en place de la M57 : adoption du règlement budgétaire et financier.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 21.

Rapport 22 : Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023 : fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 22.

Rapport 23 : Vote du budget primitif 2023 - Budget principal.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 23.

Rapport 24 : Vote du budget primitif 2023- Budget annexe déchets.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 24.

Rapport 25 : Vote du budget primitif 2023 - Budget annexe de la zone d'activités d'Eurolacq 2.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 25.

Rapport 26 : Vote du budget primitif 2023 - Budget annexe de la zone d'activités de Loupien.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 26.

Rapport 27 : Vote du budget primitif 2023 - Budget annexe de la zone d'activités de la Geüle.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 27.

Rapport 28 : Vote du budget primitif 2023 - Budget annexe de la zone d'activités de N'Haux.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 28.

Rapport 29 : Vote du budget primitif 2023 - Budget annexe du Pays.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 29.

Rapport 30 : Vote du budget primitif 2023 - Budget annexe de la zone d'activité SAICA.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 30.

Le Président,

Patrice

Patrice LAURENT

